



DÉLIBÉRATION

du 24 février 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Maria COURTAY, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Agnès LEMARIE (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Rosalie OUTIN),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Laurence BERNARD TANGUY</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 18 février 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>27 FEV. 2025</u> Publiée, le <u>27 FEV. 2025</u> Notifiée, le	
Délibération n°25.1.25	<u>VOIRIE RESEAUX ENVIRONNEMENT</u> <i>Validation du projet de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de voirie aux Etourneaux</i>

Madame le Maire expose aux élus que les relevés des radars pédagogiques effectués dans la rue des Coudrais, qui est prolongée par la rue des Tourtereaux, ont permis d'observer un passage important de véhicules traversant le village avec à des vitesses dépassant très souvent les 50km/h autorisés. Les rues en elles-mêmes sont dégradées, que ce soit la chaussée comme les trottoirs.

Suite à ce constat, il est donc proposé de réaménager les deux rues en question avec **l'appui d'une maîtrise d'œuvre pour la conception de l'aménagement et le suivi des travaux.**

- **Travaux projetés :**

Lors de la commission voirie du 22 janvier 2025, les membres de celle-ci ont proposé d'aménager l'intégralité de la rue des Coudrais et la rue des Tourtereaux. Le linéaire de voirie représente un total 1500 mètres. Les travaux suivants sont attendus :

- Aménagements de voirie permettant de limiter la vitesse moyenne des véhicules tout en favorisant la mobilité douce, en lien avec la liaison douce. Les déplacements à pied ou à vélo sont souhaités sur trottoir, avec marquage de séparation piste cyclable/piétons ;
- Stationnement longitudinal alternés de chaque côté de la chaussée en différents points, limitant d'office la vitesse moyenne ;
- Travail sur l'éclairage public ;
- Réfection du réseau d'assainissement pluvial en fonction de son état ;
- Réalisation de quelques aménagements d'espaces verts, en quantité restreinte.

Les travaux nécessiteront la fermeture des rues concernées avec la mise en place de déviations. Seuls les riverains seront autorisés à circuler dans les rues en travaux en fonction du type de travaux. Ils seront sources de nuisances sonores et visuelle, avec le passage d'engins de chantiers.

Après travaux, les rues aménagées seront plus sécurisantes, en particulier pour les déplacements alternatifs. La circulation y sera plus lente.

Le stationnement des véhicules n'empiètera plus sur les trottoirs, suite à la mise en place de places dédiées.

Accusé de réception en préfecture 044-214400962-20250224-25125bis-DE Reçu le 27/02/2025

- **Calendrier :**

Les travaux seront à réaliser sur 2026 et 2027. Pour ce faire, le maître d'œuvre devra fournir à la Commune un AVP avant le 30 juillet 2025, permettant d'organiser une réunion publique fin août avec les habitants concernés.

- **Financement :**

Le montant prévisionnel des travaux est le suivant :

Dépenses	
Maitrise d'œuvre	77 223€ HT (92 668€ TTC)
CSPS	4 322€HT (5 186€TTC)
Publication marché	1 600€HT (1920€ TTC)
Travaux de voirie	1 200 000€ HT (1 440 000€TTC)
Aménagements paysagers	20 000€HT (24 000€ TTC)
Repérage des réseaux existants	3 579€HT (4 295€TTC)
Diagnostic caméra réseau	9585€ HT (11 502€ TTC)
Détection réseau	11 904€ HT (14 285€ TTC)
Aléa travaux 10%	130 000€ HT (156 000€ TTC)
TOTAL DÉPENSES	1 458 213€ HT (1 749 856€TTC)
Recettes	
DREAL (fond de mobilité active) – 24%	343 767€
DETR – 12%	175 000€
Amendes de police – 10%	150 000€
Total subventions – 46%	668 676€
Autofinancement prévisionnel – 54%	789 446€
TOTAL RECETTES	1 458 213€ HT (1 749 856€TTC)

Il est proposé au Conseil d'approuver le projet d'aménagement de la rue des Coudrais et des Tourtereaux, étant précisé que le marché de maîtrise d'œuvre à venir sera attribué par décision du Maire, son montant étant inférieur à 100 000€.

Après avoir entendu cet exposé,

*Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2421-2 à L.2421-5,
Vu l'avis de la commission Voirie – Espaces Verts – Environnement en date du 22 janvier 2025,*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :***

► **APPROUVE** le projet d'aménagement de la rue des Coudrais et des Tourtereaux tel que présenté.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Laurence BERNARD TANGUY
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

